

Rapport sur les faits saillants

États financiers de la Municipalité au 31 décembre 2018.

| Extrait du Rapport financier 2018 | Fonctionnement | |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| | Budget 2018 | Réel 2018 |
| Revenus | 1 845 087 \$ | 1 921 130 \$ |
| Dépenses | (2 018 500) \$ | (2 017 271) \$ |
| Autres activités et réserves | 173 413 \$ | 199 631 \$ |
| Surplus de l'exercice | 0 \$ | 103 940 \$ |

| Extrait du Rapport financier 2018 | Investissement | |
|-----------------------------------|-----------------|--------------|
| | Budget 2018 | Réel 2018 |
| Revenus | 255 557 \$ | 406 408 \$ |
| Dépenses | (10 962 569) \$ | (308 948) \$ |
| Financement et réserves | 10 707 012 \$ | 35 389 \$ |
| Surplus de l'exercice | 0 \$ | 132 849 \$ |

Un projet de construction en vue?

En vertu du règlement no. 163, avant d'entreprendre un projet de construction, de transformation ou d'agrandissement d'un bâtiment (principal ou secondaire), **assurez-vous d'avoir fait une demande de permis auprès de la Municipalité (au coût de 10 \$) et d'avoir obtenu l'autorisation de la Municipalité avant d'entreprendre les travaux. Tout contrevenant est susceptible de recevoir une amende de 100 \$, frais en sus et de subir un arrêt, voir un démantèlement des travaux.**

La Municipalité peut vous guider et s'assurer que le projet en vue est conforme aux règlements de zonage et de construction et à certaines autres conditions reliées à l'émission du permis de construction.

Prenez-pas de chance, consultez.

Bacs et déménagements

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière vous rappelle que les **BACS DE RECYCLAGE** et les **BACS COMPOST** doivent rester sur la propriété lors d'un déménagement, car ils appartiennent à la municipalité et vont servir pour les nouveaux arrivants.

Le programme incitatif à la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées

Ce programme est un incitatif financier à la mise aux normes des installations septiques à toutes les résidences isolées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière prises avec un problème de rejet dans l'environnement.

Un crédit de taxes de 1 000 \$ sera octroyé pour tout immeuble qui fera l'objet d'une mise à la conformité des installations septiques, et ce, sur réception de l'attestation de conformité des travaux signée par l'inspecteur municipal ou l'inspecteur régional.

Pour plus d'information, contactez la Municipalité au 418 856-3192.

Fête nationale du Québec!

Sous la thématique *Un monde de traditions*, la programmation de la fête nationale pocatoise du 23 et 24 juin 2019 propose une panoplie d'activités attrayantes sur les terrains du Centre Bombardier. Je vous invite à les découvrir, à participer et à profiter de cette occasion festive pour se rassembler, échanger et célébrer!

Avis de la Ville de La Pocatière et de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Dans le cadre des activités de la Fête nationale du Québec, les cyclistes de la « Vélo-virée familiale » sillonneront les rues de La Pocatière et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière **le lundi 24 juin prochain, de 13 h à 15 h 30.**

Voici le trajet, à partir du Centre Bombardier de La Pocatière: 9^e rue boul. Desrochers, 12^e avenue boul. Dallaire, 1^{re} rue Poiré, rue de la Ferme, route Sainte-Anne-Saint-Onésime, chemin des Sables Est, route Dionne, 2^e Rang Ouest, route Jeffrey, chemin des Sables Ouest, route Dionne, chemin des Sables Est. **Pause au bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et retour :** route Sainte-Anne-Saint-Onésime, rue de la Ferme, 1^{re} rue Poiré, 12^e avenue boul. Dallaire, 9^e rue boul. Desrochers. Nous remercions les usagers de la route pour leur patience et leur vigilance.

Avis de fermeture du bureau municipal

Le vendredi 21 juin 2019 : les bureaux administratifs.

Le lundi 24 juin 2019 : Fête nationale du Québec.

Le lundi 1 juillet 2019 : Fête du Canada.

De plus, aucun permis de rénovation ou de construction ne sera émis du 22 juillet au 2 août 2019 inclusivement, en raison des vacances d'été. Cependant le bureau municipal sera ouvert selon l'horaire habituel.

La Fête des voisins

La Fête des voisins vise à rapprocher les gens habitant un même voisinage, les voisins immédiats. Elle est organisée par les citoyens eux-mêmes. La Fête des voisins permet de développer la cordialité et la solidarité dans son milieu de vie.

L'édition nationale aura lieu le samedi 8 juin 2019.

Découvrez la section outils du site internet de la Fête :

www.fetedesvoisins.qc.ca



Affiches et cartons d'invitation à télécharger. Vous pouvez aussi vous en procurer au bureau municipal.

Déplacement en VTT

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière rappelle aux utilisateurs de 4 roues d'utiliser les sentiers officiels.



Il est interdit de passer sur une propriété privée, incluant les champs et les forêts, à moins d'avoir eu une autorisation du propriétaire.

Pour plus d'information, contactez le Club Les Avant-Gardistes 3 et 4 roues au 418-371-1013 ou visitez leur page Facebook.

Distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées secteur Saint-Louis et Route 132 Ouest

Le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a octroyé le contrat pour la distribution de l'eau potable et la collecte des eaux usées du secteur Saint-Louis et Route 132 Ouest à Action Progex lors de la séance du conseil municipal du 3 juin 2019. Les travaux sur le terrain débuteront en juillet.

Pour les citoyens directement concernés par le projet du réseau d'égouts et d'aqueduc (secteur ouest de la municipalité : Route 132, Carré St-Louis), une rencontre est prévue :

**le mardi 18 juin 2019 à 19 h,
à la salle Fadoq La Pocatière**

399A, 9 rue Boulevard Desrochers

(Il y a un stationnement municipal en face de l'entrée).

Herbicyclage



Laisser ses résidus de coupe sur place pour une pelouse durable!

Saviez-vous que les résidus de gazon peuvent se dégrader en 24 h?

Avantages

- Production d'un engrais naturel ;
- Préservation de l'humidité du sol ;
- Augmentation de la résistance aux maladies ;
- Réduction des gaz à effet de serre associé à l'enfouissement et au transport de ces résidus.

Des surplus?



Composter sur place, combler une excavation, faire un paillis pour plate-bande ou les apporter à l'écocentre



L'été, les résidus de gazon représentent jusqu'à 50% des déchets résidentiels enfouis, un coût supplémentaire pour vous et pour l'environnement.

418 856-2628 / 1 888 856-5552 ou www.co-eco.org



L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue ?

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres ;
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer ;
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.

Avant la première utilisation de la saison ou dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil :

- Effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse ;
- Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue.

Un message du ministère de la Sécurité publique (MSP) et ses partenaires, dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2019-2020.

Exposition à La Pocatière

Le comité d'exposition de La Pocatière vous invite à visiter l'exposition « Maritime » de l'artiste Percy Savard, du **16 mai au 24 juin à 19 h** à l'espace Expo de la Mosaïque au 900, 6^e Avenue.

Suite à une carrière d'organisateur d'événements, de producteur et d'agent d'artistes, Percy Savard a récemment pris la direction de la création qu'il avait délaissée dans sa jeunesse. Il nous présentera avec fierté une série de grands tableaux colorés qu'il travaille depuis 2017. L'esthétique chaude et moderne se marie de façon unique avec le sujet « Maritime ». Barques, oiseaux et cétacés sont encadrés et illuminés par des lignes franches, quasi hypnotisantes.

La salle d'exposition est ouverte en même temps que la bibliothèque : les lundis, mardis et jeudis soir, de 19 h à 21 h, les vendredis de 13 h à 16 h, ainsi que les samedis et dimanches de 10 h à midi. L'entrée est libre, bienvenue à tous !

Pour ne rien manquer de nos activités, vous pouvez *aimer* la page Facebook de la salle d'exposition de La Pocatière ou visiter le site Internet de Ville La Pocatière.

Campagne J'aime manger, pas gaspiller



Planifiez

Vous débutez avec la planification des repas? Nous avons beaucoup de conseils pour vous aider à vous lancer.

Utilisez tout

Apprenez à utiliser toute la nourriture que vous achetez – à décoder les dates avant de manger des restes et à sauver les aliments qui ont dépassé leur apogée.

Conservez

Trouvez les réponses à toutes vos questions concernant l'entreposage des aliments et apprenez à les ranger pour qu'ils se conservent plus longtemps grâce aux ressources ci-dessous.

J'aime manger, pas gaspiller est un outil pour nous aider à mieux profiter de la nourriture qu'on aime:
lovefoodhatewaste.ca/fr/

Le bon mot !

Chaque et chacun

Chaque est un déterminant indéfini qui accompagne un nom; *chacun* et *chacune* sont des pronoms indéfinis. Ces mots ne s'emploient qu'au singulier.

Exemples :

- ✓ **Chaque** dossier sera examiné avec soin.
- ✓ **Chacun** des dossiers sera examiné attentivement.
- ✓ Ces appareils coûtent plusieurs centaines de dollars **chacun**. (et non : plusieurs centaines de dollars chaque)

Source : Office québécois de la langue française

Prochaine séance du conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le mardi 2 juillet 2019 à 20 h**, à la salle du Conseil municipal, située au 395, chemin des Sables Est.

Bienvenue à tous!

Rosaire Ouellet, Maire